



Strasbourg, 21 novembre 2019

CDCT(2019)09

COMITE DU CONSEIL DE L'EUROPE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (CDCT)

4^e Réunion plénière

Strasbourg (France), 19-21 novembre 2019

Rapport abrégé et Liste des points examinés et des décisions prises

Secrétariat de la Division Anti-Terrorisme
Direction de la société d'information – Lutte contre la criminalité, DG I

DGI.CDCT@coe.int / www.coe.int/terrorism

Le Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) du Conseil de l'Europe, réuni à Strasbourg du 19 au 21 novembre 2019 sous la présidence de M. Mario JANEČEK (Bosnie-Herzégovine), a décidé ce qui suit :

1. Ouverture de la réunion

- prend note des observations liminaires de M. Jan KLEIJSEN (Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Conseil de l'Europe), concernant notamment l'élection de la nouvelle Secrétaire Générale, Mme Marija PEJČINOVIĆ BURIC (Croatie), qui a pris ses fonctions le 18 septembre 2019, et le fait que tous les États membres du Conseil de l'Europe ont désormais versé leur contribution au Budget ordinaire. M. KLEIJSEN fournit des informations concernant la Présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe : elle débutera fin novembre 2019 et s'achèvera mi-mai 2020, et mettra l'accent sur le renforcement du système des droits de l'homme et de l'État de droit en Europe, l'intelligence artificielle et la protection de l'environnement. M. KLEIJSEN souligne que le CDCT joue un rôle essentiel dans le suivi de la mise en œuvre de l'action globale du Conseil de l'Europe contre le terrorisme dans le cadre de la Stratégie contre le terrorisme, mais il appelle aussi le CDCT à être prêt, le cas échéant, à assumer de nouvelles tâches éventuelles. M. KLEIJSEN insiste par ailleurs sur la nécessité pour les États européens de rester vigilants, malgré la défaite militaire de Daech en Syrie et en Irak, soulignant le risque d'une éventuelle résurgence du groupe. Il rappelle également qu'il est important que le CDCT, en tant que comité directeur, examine la question de l'attitude à adopter concernant les membres de Daech de retour dans leur pays, y compris les femmes et les enfants. Enfin, M. KLEIJSEN informe le Comité au sujet de sa récente rencontre avec des responsables de l'UNCTED et souligne la coopération étroite existant entre l'ONU et le Conseil de l'Europe.
- concernant la question des personnes de retour dans leur pays, parmi lesquelles des femmes et des enfants, et ayant des liens présumés avec Daech, exprime sa préoccupation quant à la situation humanitaire des femmes et des enfants qui se trouvent dans des camps de détention en Syrie, tout en ayant conscience des risques que constituent les membres fanatiques de Daech qui utilisent ces camps comme des lieux de radicalisation conduisant au terrorisme, et donc de la nécessité pour les États d'atténuer ces risques.
- félicite M. Carlo CHIAROMONTE pour sa nomination par la Secrétaire Générale à la fonction de Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme et lui adresse tous ses vœux de réussite dans sa nouvelle fonction.
- félicite M. Gianluca ESPOSITO pour sa nouvelle fonction de Chef du Service de la lutte contre la criminalité, qu'il exercera conjointement avec ses responsabilités en tant que Secrétaire exécutif du GRECO.

2. Adoption de l'ordre du jour

- adopte l'ordre du jour et l'ordre des travaux.

3. Communication du Président et du Secrétariat

- prend note des informations fournies par le Président concernant les résultats de la 4^e Réunion du Bureau (Rome, 27 septembre 2019). M. JANEČEK informe également le CDCT des résultats de sa participation à la Consultation des experts (Paris, 25 septembre 2019) et de sa rencontre avec la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur le retour des combattants étrangers et de leurs familles en Europe. Le Président du CDCT fournit aussi des informations sur les résultats de sa participation à l'Atelier du CDDH sur la protection des victimes d'actes terroristes.
- prend note des informations fournies par le Secrétariat, et en particulier de la participation de M. CHIAROMONTE à la 30^e réunion du Groupe de coordination entre le Conseil de l'Europe et l'OSCE (Vienne, 15 novembre 2019), consacrée à l'évaluation des activités des deux organisations et à la coordination de leurs activités en matière de lutte contre le terrorisme. M. CHIAROMONTE a également participé à la 19^e Session ordinaire du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'Organisation des États américains (OEA) (Washington D.C., 23–24 mai 2019), lors de laquelle il a présenté le Réseau 24/7 du Conseil de l'Europe sur les combattants terroristes étrangers, considéré comme un bon exemple de coopération au niveau régional. M. Kristian BARTHOLIN, cosecrétaire du CDCT, a participé à la « Conférence interrégionale à haut niveau sur une approche mobilisant l'ensemble de la société pour prévenir et réprimer l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme », organisée par le gouvernement de la Mongolie en collaboration avec le TNTD/ATU du Secrétariat de l'OSCE et le Bureau de la lutte contre le terrorisme (OCT) des Nations Unies (Oulan-Bator, 20-21 juin 2019), et à la Conférence régionale conjointe Nations Unies – Hongrie pour l'Europe centrale « Prévention de la radicalisation du terrorisme au moyen de réponses politiques globales et par la réduction des risques » (Budapest, 7-8 novembre 2019), consacrée aux menaces liées aux combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays.
- charge le Secrétariat d'inviter Mme Alison August TREPPEL, Secrétaire exécutive du Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'OEA, à sa Réunion plénière afin d'y présenter les travaux du CICTE, en particulier le réseau 24/7 mis en place récemment par l'OEA.

4. La Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme – Travaux et activités futurs du CDCT

- tient un échange de vues sur l'état de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe contre le terrorisme (2018 – 2022) et prend note des progrès réalisés en la matière.
- confirme la décision de lancer les activités 1.4, 1.5 et 3.4 de la Stratégie en 2020.
- prend note de la proposition d'une délégation de privilégier les activités 2.4 et 3.6 de la Stratégie après la mise en œuvre des activités actuelles.

5. Sous-groupe chargé d'examiner la faisabilité de convenir d'une définition du terrorisme (CDCT-DEF)

- prend note des informations fournies par le Président du Sous-groupe, M. Nicola PIACENTE (Italie), sur les résultats de la 3^e réunion du CDCT-DEF.
- prend note du rapport final du CDCT-DEF.

- tient un échange de vues sur les suites qui pourraient y être données.
- poursuit l'examen des éléments juridiques qui, d'après le rapport final du CDCT-DEF, devraient être inclus dans une définition du terrorisme lors de la prochaine réunion plénière du CDCT.
- à cette fin, invite les délégations qui le souhaitent à soumettre au Secrétariat, au plus tard le 31 mars 2020, leurs observations et suggestions écrites sur les éléments juridiques susmentionnés, qui serviront de base aux futures délibérations, conjointement avec les documents existants.

6. Groupe de travail sur la création d'indicateurs pour l'évaluation du risque de passage à l'acte d'individus radicalisés (CDCT-RI)

- prend note des informations contenues dans le rapport de la 3^e réunion du CDCT-RI et fournies par le Secrétariat.
- remercie le Président du Sous-groupe, M. Gábor HORVÁTH (Hongrie), pour son travail.
- tient un échange de vues sur le document final établi par le CDCT-RI : Projet d'Outil de dépistage pour l'évaluation du risque qu'une attaque terroriste soit commise par des individus radicalisés (CDCT-RI (2019)).
- apporte au document les amendements nécessaires et l'approuve.
- charge le Secrétariat de soumettre le document au Comité des Ministres pour adoption finale, insistant sur la nécessité de veiller à ce que le document reste classé secret tout au long de la procédure.

7. Les liens entre le terrorisme et le crime organisé transnational (CDCT-TTOC)

- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les résultats de la dernière réunion du CDCT-TTOC, notamment le fait que le projet de lignes directrices a aussi été soumis pour commentaire ou avis au CDPC.
- examine le document et soumet des commentaires pour examen par le Sous-groupe lors de la finalisation du texte.
- charge le Secrétariat de transmettre ses commentaires au Sous-groupe lors de sa prochaine réunion, notamment sur le chapitre relatif au droit pénal matériel.

8. Groupe de travail sur la collecte de preuves dans les zones de conflit aux fins de poursuites pénales (CDCT-GE)

- prend note des informations fournies par le coprésident du CDCT-GE, M. Mario JANEČEK, sur les résultats de la 1^{ère} réunion du groupe de travail.
- tient un échange de vues sur les éléments-clés d'un futur instrument, tels qu'identifiés par le CDCT-GE.
- charge le Secrétariat de préparer un questionnaire à soumettre aux États membres sur les meilleures pratiques actuelles concernant les éléments-clés susmentionnés.

9. Réseau de points de contact 24/7 sur les combattants terroristes étrangers

- prend note des informations fournies oralement par le Secrétariat concernant le Réseau 24/7.
- prend note du fait qu'à ce jour 45 États membres, un État observateur et l'Union européenne ont nommé leur point de contact.

10. Conférence sur le rôle des femmes et des enfants dans le terrorisme

- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la version actualisée du Document de réflexion relatif à la conférence internationale sur le rôle des femmes et des enfants impliqués dans des infractions à caractère terroriste et rentrés dans leur pays.
- charge le Secrétariat de poursuivre la préparation de la conférence, en mettant en particulier l'accent sur la question des femmes et des enfants ayant un lien présumé avec Daech.
- tiendra la conférence au cours de la semaine du 8 juin 2020.

11. Réseau de points de contact uniques pour l'échange d'informations d'ordre procédural concernant le statut juridique des victimes du terrorisme

- prend note des informations fournies par le Secrétariat, et notamment du fait que le Réseau a déjà été créé et qu'il est déjà opérationnel.
- prend note du fait que 24 États membres et un État observateur ont nommé leur point de contact.
- appelle tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à notifier au Secrétariat l'identité du point de contact désigné.
- appelle tous les États membres à utiliser leurs relations multilatérales et bilatérales pour faire connaître le Réseau à l'échelle mondiale.

12. La Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et le Protocole additionnel à la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 217)

- prend note que le nombre total des ratifications pour la Convention est de 40 et que le nombre équivalent pour le Protocole est de 18.
- appelle tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier la Convention et son Protocole additionnel aussi tôt que possible.
- prend note des informations fournies par le Président de la Consultation des Parties, M. Nicola PIACENTE (Italie), concernant les résultats de la 4^e réunion, en particulier sur l'évaluation thématique des articles 4, 5 et 6 du Protocole additionnel. La prochaine évaluation thématique portera sur l'article 3 du Protocole additionnel.

13. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme

- examine les mises à jour des profils nationaux sur la capacité de lutte contre le terrorisme telles qu'elles ont été soumises par les délégations de l'Estonie et de la Finlande et autorise leur publication sur le site web du CDCT.
- prend note du fait que la délégation de la Lituanie prévoit de soumettre une mise à jour de son profil national avant la 5^e Réunion plénière du CDCT.
- invite tous les autres États membres à mettre à jour ou soumettre régulièrement leurs rapports nationaux.

14. Élections

- élit Mme Ileana VIȘOIU (Roumanie) en tant que Présidente du CDCT.
- élit M. Antonios PAPAMATTHAIYOU (Grèce) en tant que Vice-Président du CDCT.
- élit M. Mario JANEČEK (Bosnie-Herzégovine) en tant que membre du Bureau.
- élit Mme Päivi KAIRAMO (Finlande) en tant que membre du Bureau.
- élit M. Georgy MIKHNO (Fédération de Russie) en tant que membre du Bureau.
- élit M. Derhan DOĞAN (Turquie) en tant que membre du Bureau.
- remercie M. Mario JANEČEK pour son excellent travail à la tête du Comité ces deux dernières années et le félicite pour les actions réalisées pendant son mandat.
- élit M. Kiro CVETKOV (Macédoine du Nord) en tant que Rapporteur pour l'égalité de genre.

15. Points pour information

- prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant les faits les plus récents dans le domaine de la prévention et du contrôle de la criminalité et sur la prochaine 77^e Réunion plénière du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), en particulier les travaux que ce Comité doit entreprendre concernant l'Intelligence artificielle.
- suivra attentivement les développements liés à l'IA pouvant avoir une importance pour les futurs travaux du CDCT.

16. Questions diverses

- tient un échange de vues sur le Projet d'avis du CDCT sur la Recommandation 2164 (2019) de l'Assemblée parlementaire « Protéger et soutenir les victimes du terrorisme ».
- adopte le Projet d'avis et charge le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres.

17. Date et lieu de la 5^e Réunion plénière du CDCT

- tiendra la 5^e Réunion plénière du CDCT à Strasbourg au cours de la semaine du 25 mai 2020.

18. Adoption du Rapport abrégé et de la Liste des points examinés et des décisions prises

- adopte le Rapport abrégé et la Liste des points examinés et des décisions prises.